

Rambouillet, le 26/11/2024

**Objet : Préserver le régime des auto-entrepreneurs et le pouvoir d'achat des Français –
Rejet de l'amendement I-2233**

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

En tant que président de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE), je me permets de vous écrire pour vous alerter sur les graves conséquences de l'amendement I-2233, qui vise à abaisser le seuil de la franchise en base de TVA à 25 000 euros. Cette mesure proposée par le gouvernement, qui pourrait paraître anodine, menace directement le fragile équilibre sur lequel repose le régime de l'auto-entreprise et, par ricochet, le pouvoir d'achat des millions de Français qui bénéficient de leurs services.

Des conséquences humaines bien réelles

Prenons l'exemple de **Caroline**, coiffeuse à domicile en milieu rural, dont le chiffre d'affaires annuel oscille autour de 28 000 euros. Avec cet amendement, ses prix (et pour l'ensemble de ses prestations), augmenteraient mécaniquement de 20 %. Ses clientes, pour beaucoup des retraitées modestes, seraient contraintes de limiter leurs rendez-vous ou de se tourner vers des solutions moins coûteuses, mais souvent informelles. Résultat ? Non seulement Caroline risque de perdre des revenus, mais l'État pourrait également perdre des recettes fiscales en cas de sous-déclaration, sans compter les cotisations sociales, et surtout ne jamais toucher les recettes supplémentaires de TVA espérées.

De même, **Thomas**, auto-entrepreneur spécialisé dans l'entretien et la réparation à domicile, devra appliquer la TVA sur ses prestations. Cela augmentera le coût d'un dépannage standard de 100 euros à 120 euros, un prix que nombre de ménages aux budgets serrés ne pourront plus se permettre.

Ces situations, loin d'être isolées, concernent des centaines de milliers d'auto-entrepreneurs et des millions de clients pour qui ces services sont essentiels au quotidien.

Un régime au cœur de la vie économique et sociale

Depuis sa création, le régime de l'auto-entreprise a permis à des centaines de milliers de Français de se lancer dans une activité économique, souvent comme seule alternative à un chômage prolongé ou à des contrats précaires. Le passage brutal à la TVA, imposé par ce nouvel amendement, ne ferait qu'alourdir leur gestion quotidienne, ajoutant une couche de complexité là où la simplicité était la clé du succès.

Cette hausse administrative et financière risque de provoquer :

- Une **augmentation massive des prix** pour les consommateurs (services à la personne, petits travaux, coiffure, formations, etc.).
- Une baisse significative des activités déclarées, augmentant ainsi les risques de **fraude** et de travail dissimulé, et dégradant leur protection sociale (en particulier leur retraite à terme)
- Une **perte de revenus** pour les auto-entrepreneurs déjà en équilibre précaire et donc la mise à mort d'une partie de l'**entrepreneuriat populaire**

Une réforme précipitée et injustifiée

Le gouvernement avance l'argument des "distorsions de concurrence". Pourtant, aucune étude sérieuse ne vient démontrer que les seuils actuels génèrent de telles distorsions. Bien au contraire, les mécanismes de récupération de TVA permettent d'équilibrer la situation entre auto-entrepreneurs et entreprises assujetties à la TVA.

De plus, cet amendement est présenté comme une anticipation de la directive européenne de 2025. Mais rien n'oblige la France à abaisser ses seuils aussi drastiquement et rapidement, au risque de fragiliser des centaines de milliers d'entreprises et de vies d'entrepreneurs.

Votre rôle, notre espoir

Nous vous appelons à **rejeter cet amendement déposé par le Gouvernement** et à défendre un cadre fiscal qui permet à chaque auto-entrepreneur de vivre de son travail tout en offrant des services accessibles à tous les Français. Nous vous invitons également à engager un dialogue constructif avec les représentants des auto-entrepreneurs afin d'élaborer une réforme adaptée et juste.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ces enjeux. Les auto-entrepreneurs de France, leurs familles, et leurs clients comptent sur votre soutien.

Dans l'attente de votre position sur ce sujet crucial, je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Grégoire Leclercq

Président de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE)

